

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	8
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance 09 juin 2015

L'an deux mille quinze le 09 juin à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :

04/06/2015

Date d'affichage :

12/06/2015

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, SAUTER C

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

OBJET :
Attribution cartes
jeunes

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame le maire a reçu une proposition commerciale pour les cartes jeunes à 6€.

Cette carte permet de nombreuses « ristournes » sur une quantité de services et de magasins de Vesoul et ses environs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'offrir cette carte aux jeunes du village fréquentant le primaire, le collège, le lycée et le CFA et autorise Madame Le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Voté avec : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire

Pour extrait conforme :



BUFFIGNECOURT

Envoyé en préfecture le 12/06/2015

Reçu en préfecture le 12/06/2015

Affiché le 12-06-2015

-en exercice	10
-présents	8
-votants	8
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance 09 juin 2015

L'an deux mille quinze le 09 juin à 20 heures 30

Date de convocation :
04/06/2015
Date d'affichage :
12/06/2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, SAUTER C

OBJET :
Convention SPA

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de fourrière proposée par la Communauté d'Agglomération de Vesoul pour disposer de service de fourrière animale. Le cout est d'un euro (1€) par an et par habitant. Cette convention est valable jusqu'en 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Madame Le Maire à signer cette convention.

Voté avec : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire

Pour extrait conforme :



BUFFIGNECOURT

Envoyé en préfecture le 12/06/2015

Reçu en préfecture le 12/06/2015

Affiché le 12.06.2015



en exercice	10
-présents	8
-votants	8
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance 09 juin 2015

L'an deux mille quinze le 09 juin à 20 heures 30

Date de convocation :
04/06/2015
Date d'affichage :
12/06/2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, SAUTER C

OBJET :
Admission en non
valeur

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la mise en non-valeur du dossier de Monsieur PERRIN Pierre et Madame PETIT Marianne pour la somme totale de 2666.14€ sur le budget assainissement.

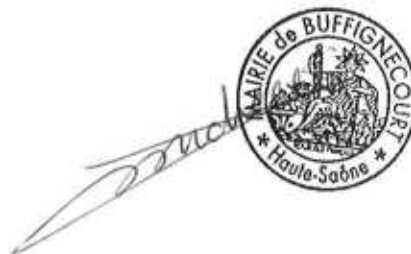
Voté avec : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire

Pour extrait conforme :



Envoyé en préfecture le 12/06/2015

Reçu en préfecture le 12/06/2015

Affiché le 12-06-2015

70106
Code INSEE

BUFFIGNECOURT
Commune

DM 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	10		
Nombre de membres présents	8		
Nombre de suffrages exprimés	8		
VOTES : Contre	0	Pour	8
Date de convocation :	04/06/2015		

L'an 2015, le 09/06/2015, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de DUCHET Christel, Maire.

Objet : DM n° 2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la sect° d'investis.	2 700.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	2 700.00 €	
D 2156 : Matériel spécifique d'exploit.	2 700.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 700.00 €	
D 6541 : Admission en non valeur		2 700.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		2 700.00 €
R 021 : Virement section fonctionnt	2 700.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	2 700.00 €	

Certifié exécutoire par DUCHET Christel, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/06/2015 et de la publication le 09/06/2015.

A Buffignécourt, le 09/06/2015.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



BUFFIGNECOURT

Envoyé en préfecture le 12/06/2015

Reçu en préfecture le 12/06/2015

Affiché le 12.06.2015

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	8
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance 09 juin 2015

L'an deux mille quinze le 09 juin à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :

04/06/2015

Date d'affichage :

12/06/2015

**PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, SAUTER C**

ABSENTS NON EXCUSES: PERRIN H, BOULET JP

OBJET :
Devis travaux piste
forestière

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis reçus pour la réfection de la piste forestière de la commune. Un devis type avait été établi afin que les entreprises répondent aux mêmes exigences. Les critères étaient : réfection de la route sans bicouche, nettoyage des fossés et des buses, la création d'une buse et le remplacement d'une autre. Les réponses ont été au nombre de 5.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise POISSENOT pour la somme de 11022.00€ HT et autorise Madame Le Maire à signer ce dernier.

Voté avec : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie
Le Maire

Pour extrait conforme :

